



Opinions - Tribune

Etudes de médecine en Roumanie : un challenge difficile et louable

Jeudi 17 août 2017

En réaction aux propos tenus le 8 août 2017 sur les ondes par la présidente de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique (l'URML), le docteur Anne Criquet-Hayot, en tant que Martiniquaise, mères de « médecins roumains » nous souhaitons apporter notre éclairage sur le sujet. Tout d'abord sur le prétendu détournement du système :

Il convient de noter qu'en 2011, un décret en date du 10 août précisait dans son article 1er que ceux qui avaient épuisé leurs possibilités de suivre des études médicales en France ne pouvaient pas se présenter aux épreuves donnant accès au 3ème cycle des études médicales.

Autrement dit un étudiant qui s'était présenté 2 fois sans succès à la 1ère année de médecine et qui avait poursuivi ses études dans un état membre de l'union européenne ou de l'espace économique européen, dans la confédération suisse ou la principauté d'Andorre, ne pouvait pas se présenter aux épreuves classantes au niveau national français c'est-à-dire concourir à l'ECN. L'ECN étant l'examen qui permet d'obtenir une affectation en qualité d'interne.

Ces dispositions du décret précité ont été déférées à la censure du Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative française. Dans sa décision n° 353300, en date du 23 janvier 2013, le Conseil d'Etat a annulé cet article 1 pour les raisons suivantes :

-la 1ère : il introduisait une différence de traitement entre les étudiants fondée sur le seul redoublement.

-la 2ème : il est contraire au principe de libre circulation au sein de l'Union européenne et notamment à la directive en date du 7/09/2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

L'ACCENT MIS SUR LA RELATION AUX PATIENTS

A quel titre donc certains mettraient en doute une formation reconnue par l'Union Européenne ? L'instance ordinaire des médecins n'est-elle pas le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins ?

S'agissant de la formation qui ne serait pas la même :

En effet, si l'on considère par exemple que, dès la 1ère année en Roumanie, les étudiants, en plus de l'anatomie théorique, comme cela se fait en France, bénéficient de cours d'anatomie pratiques. (Par groupes de 15 étudiants environ ils font des dissections et étudient sur des squelettes et tous les os du corps humain). L'accent est très vite mis sur la relation aux patients, la dimension de l'humain, l'acquisition de pratiques permettant de poser un bon diagnostic quelles que soient les conditions.

Les visites dans les hôpitaux commencent dès la 3ème année, comme en France.

Les programmes sont les mêmes. Nous tenons à signaler que les professeurs de médecine roumains sont aussi appelés en France pour dispenser des cours dans des universités de médecine françaises. D'ailleurs beaucoup de médecins français encouragent leurs enfants à faire leurs études de médecine en Roumanie.

S'agissant de la discrimination par l'argent :

Que pense la représentante de l'URLM du système des « prépas médecine » c'est-à-dire des cours privés que doivent suivre presque obligatoirement tous les étudiants en médecine qui souhaitent passer le cap de la 1ère année, sauf à être fille ou fils de « mandarins » . Il faut compter entre 2000, 3000 euros en Martinique, voire plus.

Un challenge difficile et louable : Nous attirons votre attention sur le fait que faire ses études de médecine en Roumanie reste difficile ; la médecine reste la médecine. Nos jeunes Antillais qui choisissent de s'exiler aussi loin font preuve d'une certaine détermination et de courage. Apprendre le roumain, affronter des hivers entre -20 et -25°C pour atteindre ses objectifs, méritent à notre avis des encouragements.

Ouverture d'esprit, ouverture au monde, expérience hors du commun sont autant d'atouts pour notre jeunesse qui a assez de cran pour tracer elle-même son chemin plutôt que de rester les bras croisés à attendre que le système veuille bien lui trouver une voie.

Par ailleurs, il est regrettable de constater que les autorités françaises se montrent fort satisfaites que nombre de pays étrangers (Belgique, Roumanie, Ukraine, Portugal) participent à la formation de ses médecins sans bourse déliée. La France reconnaît bien la qualité de ces médecins puisque certains présidents de département, comme celui de la Sarthe, vont les recruter sur place.

Compte tenu du nombre dramatiquement insuffisant de médecins en France et du malthusianisme de la politique de la formation médicale en France, ces filières de formation à l'étranger s'avèrent de plus en plus nécessaires.

Espérons que cela contribuera à diminuer les longues queues d'attente dans les cabinets médicaux notamment

en Martinique.

Les premières martiniquaises « médecins roumains » poursuivent actuellement leur internat en France sans que leur formation en Roumanie ne pose le moindre problème au sein des différents hôpitaux dans lesquels elles exercent et où elles sont très appréciées pour leurs compétences.

Vaut-il mieux continuer à former des pharmaciens et chirurgiens dentistes aigris d'avoir échoué en médecine ou former ailleurs des médecins compétents et épanouis d'exercer le métier dont ils avaient rêvé ?

Michèle Kaakil et Magali Etienne

Sur le même sujet

« Les horizons de Médard »



Thèmes :
DEBATS

Amalgame honteux sur la cause de la hausse des prix des carburants



Thèmes :
DEBATS -
TRIBUNE